L'HEUDICOURTOIS

Lettre d'informations communales

NUMÉRO 15 | L'HEUDICOURTOIS | Décembre 2012

Dans ce numéro :

Vie du village	2
Rucher communal	2
Nouvelles municipales.	3
Comité des fêtes	4
Associations Réunir	5
Carrefour Amitié	5
Vie de l'école	6
Recensement	6
Histoire locale	7
Etat Civil	8
Internet	8
Renseignements	8

Le mot du Maire

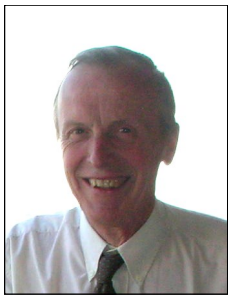

Les moyens de communication modernes nous inondent d'informations de toutes sortes pour lesquelles il est difficile de faire un tri et de choisir les plus importantes ! Notre petit journal "*l'Heudicourtois*" est là pour vous donner quelques informations sur la vie de notre village et des activités de votre municipalité.

Sur le plan communal, les grands sujets abordés cette année ont été la finalisation du Plan Local d'Urbanisme, les études concernant les bâtiments communaux : mairie et ancien presbytère, le cimetière, la voirie et les problèmes de sécurité.

Au risque de se répéter, dans cette période de crise, la solidarité, la communication entre les uns et les autres est plus que jamais nécessaire. Chacun doit se sentir concerné par l'intérêt général et aller de l'avant sans renier les fondements de notre société que sont le travail et la famille.

Je vous donne rendez-vous le 6 janvier prochain à la salle des fêtes pour une rencontre festive entre anciens et nouveaux habitants de notre village, et, en attendant, je souhaite à chacun un Joyeux Noël et vous présente mes meilleurs vœux pour 2013.

Yves ESTEVE

Vie du village

En 2012, nous avons retrouvé les diverses manifestations traditionnelles de notre village animées grâce notamment au dévouement des membres du Comité des Fêtes, du CCAS et de l'association REUNIR :

- La cérémonie des vœux et la galette des rois de nos ainés,
- Le banquet des anciens,
- Les fêtes patriotiques : anniversaire de la Victoire le 8 mai, la Fête nationale du 14 Juillet, la commémoration de l'Armistice 14-18, le 11 novembre,
- la fête du village le 7 août organisée par le Comité des fêtes avec la foire à tout, et, la veille, messe traditionnelle à Saint Sauveur et grand feu d'artifice,

- Le 1er dimanche de septembre a été marqué par la grande manifestation annuelle organisée par l'Association des Monuments et Sites de l'Eure (A.M.S.E.) appelée CONFLUENCE. Cette année, c'est dans le Vexin normand, que cette rencontre entre le Patrimoine et le public a eu lieu et, en particulier, à Heudicourt pour une présentation du parc du château et une visite approfondie de l'église, complétée d'une exposition remarquable sur les tissus liturgiques faite par Madame ROUSSEL.

Pour ce Noël 2012, la crèche a de nouveau été installée à l'extérieur de l'église et les personnages ont été mis en place par les enfants.

Diverses autres manifestations comme le concours de pétanque, fête des mères, halloween, bourse aux vêtements, arbre de Noël, etc... ont été organisées avec succès et sont décrites plus loin par les associations.

Ont participé à ce numéro:

- Jean-Jacques Bouche
- Béatrice Esteve
- Yves Esteve
- Andrée Lecercle
- Michel Peisse

Directeur de la publication : Yves. Esteve
Mairie d'Heudicourt

Projet de rucher communal à Heudicourt

Lors de sa réunion du 4 octobre 2012, le conseil municipal a validé le projet de créer un rucher-école destiné tant à la protection de l'environnement qu'à une création d'activités ludiques et artisanales à Heudicourt...

Le site retenu est le jardin de l'ancien presbytère, site proche de tous, clos de murs, à proximité des champs mellifères dont le parc du château et ses tilleuls centenaires mais aussi des cultures successives du colza, de la luzerne, du trèfle, de la moutarde, des châtaigniers... et de toutes les fleurs sauvages ou domestiques, fruitiers, mûriers, roses, lavandes... de tout ce qui fait que nous vivons encore dans un monde où l'abeille est le vecteur de la vie par son activité pollennisante mais aussi le producteur du miel et de ses dérivés.

Michel PEISSE qui gère en famille depuis 30 ans une vingtaine de ruches à La Folie et Claude RAVAZ de Saint Denis le Ferment ont proposé d'assurer un monitorat local et sécurisant pour tous les candidats apiculteurs et de dispenser des cours mensuels. Pour les élèves des écoles, ce rucher devrait devenir un centre inédit d'activités responsables, un projet communal de formation et de parrainage, voire un centre de profits à défaut de rester un "hobby"... L'objectif est bien entendu de produire du miel, mais pas seulement : l'objectif c'est de voir vivre nos amies les abeilles (un spectacle à couper le souffle !), de les protéger, de les multiplier et de les comprendre. Nous pourrions avoir le concours de spécialistes pour des manifestations locales et l'aide du syndicat national. qui propose un statut d'apiculteur local pour toute personne ayant moins de dix ruches pour un coût modique couvrant à la fois la formation mensuelle et l'assurance des ruches.

Une ruche peut contenir jusqu'à 50.000 abeilles, produire un ou deux essaims pour l'année suivante, offrir une cinquantaine de kilos de miel…, et des heures et des jours d'occupation...

Plusieurs ruches seront installées en principe fin février début mars, avec une première récolte de miel de colza en mai après la pose des hausses, puis une seconde récolte en juin ou juillet, voire une troisième...

Plus tard, pour chaque heudicourtois qui souhaiterait expérimenter la vie d'apiculteur, la commune pourra proposer "la ruche à l'essai" : chaque candidat faisant l'acquisition d'un corps de ruche vide et, après récupération d'un essaim, assurant sous contrôle les opérations de gestion apicole : soins, entretien, extraction, mise en pots pendant au moins une année.

En 2012 plusieurs essaims ont été récupérés et enruchés sur place, devant l'église pendant un mariage, devant le château, dans les jardins... des abeilles sauvages !

Il s'agit bien de ressusciter une tradition ancienne puisque dans une monographie agricole de la commune d'Heudicourt écrite par M. Fricotté, instituteur public, il est indiqué qu'au 1er janvier 1908, l'apiculture était en plein développement avec 106 ruches : 37 à cadre, 30 à calottes ou à hausses et 39 ordinaires en paille. Le miel était extrait sur des tamis ou dans des toiles, un seul apiculteur possédait un extracteur mécanique.

Le rendement annuel des ruches à cadre avec l'extracteur était de 30 à 35 kilos contre 20 à 25 kilos pour les ruches à calotte avec presque pas de cire mais pour un miel de première finesse... Les ruches vulgaires ne donnaient que 7 à 8 kilos de miel très ordinaire et de 0,5 à 1 kilo de cire… Le miel surfin était vendu dans le village entre 1,50 et 2 francs le kilo ! Le goût de l'apiculture à Heudicourt s'était développé grâce aux bonnes et intéressantes leçons données : Les cultivateurs heudicourtois de l'époque avaient ainsi compris que les abeilles étaient les plus puissants agents de la fécondation des arbres fruitiers et des plantes de toutes sortes...

Michel PEISSE et Yves ESTEVE

Nouvelles municipales

Budget 2012

Le budget 2012 a été voté pour un montant de 295.216 € en investissement et de 430.699 € en fonctionnement, équilibré en recettes et dépenses. Les principales dépenses d'investissement concernent les travaux de voirie, les bâtiments communaux, etc...

Bâtiments communaux :

Après l'étude préalable et le diagnostic réalisés sur l'ancien logement de l'instituteur et l'ancien presbytère, un permis de construire a été déposé pour l'aménagement d'une salle d'évolution dans l'ancien logement de l'instituteur. Le projet a obtenu un avis favorable et le permis a été signé le 2 novembre. Les dossiers d'avant-projets sommaire et détaillé présentant le descriptif des travaux ainsi que le détail des différents lots : maçonnerie et divers, menuiserie-charpente, électricité, plomberie-chauffage-sanitaire ont été réalisés par le maître d'œuvre en vue de la préparation des appels d'offre.

En parallèle, les dossiers de demande de subvention ont été présentés auprès du département et des parlementaires.

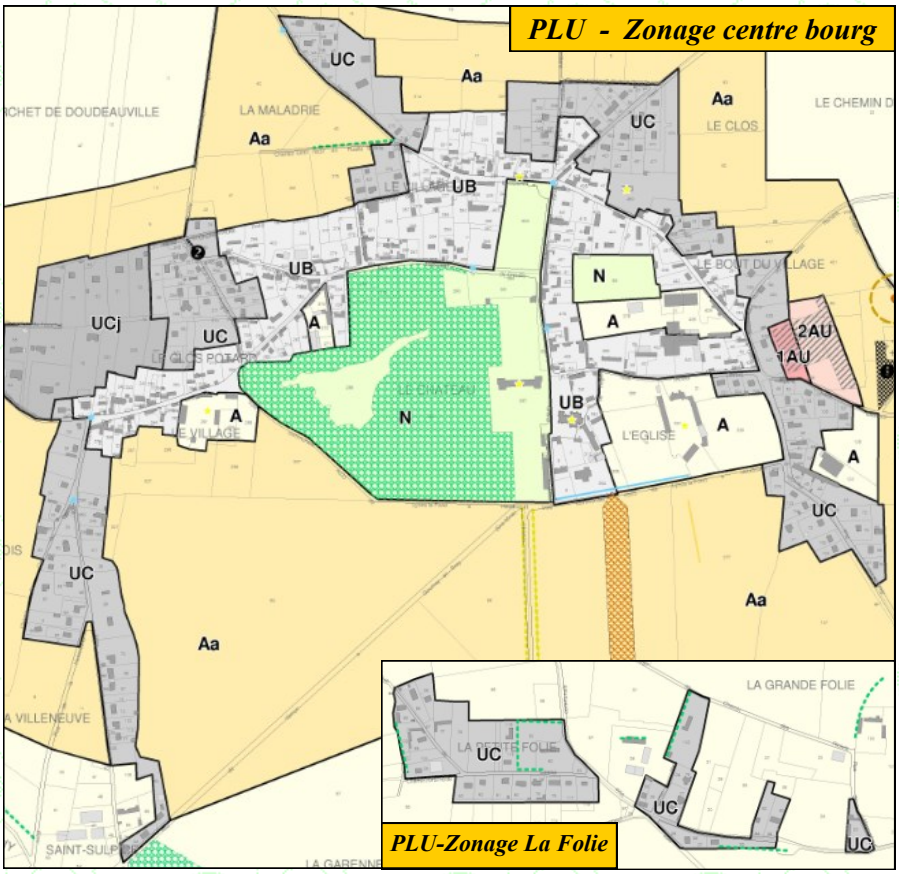

Cimetière

L'acquisition d'une parcelle en vue de l'agrandissement du cimetière est en cours. L'étude décidée l'an dernier se poursuit avec l'inventaire de l'existant et sa saisie en informatique. Une importante action est à prévoir pour le renouvellement ou la reprise des concessions en mauvais état d'entretien.

Plan Local d'Urbanisme

Décidé en 2006, le Plan Local d'Urbanisme de notre village a été élaboré avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé en plusieurs phases successives au cours de ces dernières années en concertation avec la population et les divers organismes publics intéressés. Ce document d'urbanisme est l'expression du projet de territoire dont la mise en œuvre est prévue dans les dix prochaines années, aussi bien dans les espaces urbanisés que dans les espaces naturels.

Après enquête publique et approbation par le Conseil Municipal, le Plan Local d'Urbanisme a été ratifié par le Préfet et est applicable depuis le 8 novembre dernier.

Il est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et servira de référence pour tous les nouveaux projets de construction dans le village

En corrélation avec la recherche de la maîtrise foncière, le Conseil Municipal a institué pour toutes les zones urbaines un Droit de Préemption Urbain. Cette disposition n'est évidemment applicable que pour autant qu'il existe au préalable un projet d'aménagement d'intérêt général.

Trottoirs et voirie

Les travaux d'assainissement en traverse rue du Landel pour sécuriser l'accès à l'arrêt de bus seront réalisés prochainement. Une étude est en cours pour ralentir la vitesse dans le village sur les voies communales et les voies départementales.

Françoise FABBRY

Personnel

Divers mouvements sont intervenus dans les personnels communaux : Après 21 ans de service en qualité d'ATSEM auprès de la classe maternelle, Madame Françoise FABBRY a fait valoir ses droits à la retraite et est remplacée par Madame Fabienne HOUSSIAUX.

A la cantine scolaire, la nouvelle responsable est Madame Sonia MILIANI aidée de Madame Brigitte BLONDIAU et de Madame Marie-Odile CAUPIN.

Madame Sonia MILIANI est aussi en charge de la salle des fêtes.

Yves ESTEVE

Le Comité des Fêtes

Retour sur une année d'activités de toutes natures : Au rayon des déceptions, citons le rendez vous musical d'Octobre. Cette année nous avions décidé d'accueillir le célèbre groupe celtique « AN LAS ». Si la qualité était au rendez vous, hélas, le public, lui, ne nous a pas suivi et c'est devant un auditoire restreint que le concert s'est déroulé. Faudra t-il continuer ce type de manifestation, la question reste posée…….

Cette interrogation n'existe pas en revanche en ce qui concerne le rendez-vous théâtre. Pour la première fois cette année, des spectateurs ont suivi la pièce debout …… Il faut dire que depuis qu'il vient à Heudicourt "*Le Théâtre de la Passerelle"* draine de plus en plus d'adeptes. Je peux d'ores et déjà annoncer son retour le 2 MARS avec une nouvelle pièce costumée cette fois ci.

L'autre grande réussite fut sans conteste la Foire à tout qui fêtait cette année son vingtième anniversaire. Il faut dire que le beau temps était encore de la partie, ce qui nous a permis de battre notre record d'exposants, soit une fois et demi la quantité des années passées. Record d'exposants et aussi record de frites. Merci à ceux et celles qui épluchent, font cuire, car si les frites ont tant de succès, c'est qu'elles sont "faites maison". N'oublions pas la remise en état après la manifestation, car cette année, ce sont deux remorques d'ordures laissées sur place qu'il a fallu ramasser….

Ce weekend-end de foire à tout, c'est aussi la Fête du village et la soirée de la veille avait débuté par un défilé aux lampions, avec arrivée dans le parc du château où chaque enfant s'est vu offrir bonbons et ticket de manège par le maire du village. Puis ce fut l'illumination dans le parc du château grâce à un feu d'artifice de toute beauté. Plus tôt dans l'après midi, c'est plus de cinquante joueurs de coinchée qui se sont affrontés dans la salle Balan, record égalé...

Précisons aussi que l'année commence toujours par la galette des rois offerte à nos anciens à la salle des fêtes début Janvier. Citons aussi le tournoi de pétanque qui poursuit son rythme de croisière d'année en année et qui a encore accueilli plus de trente doublettes dans la cour de la salle des fêtes.

Autre lieu, c'est sous le préau de l'école que nous fêtons les mamans en leur offrant le verre de l'amitié accompagné de quelques fleurs.

Plus proche de la parution de ce journal, notons encore le marché de Noël du 25 Novembre avec ses différents exposants, et ses nouveautés d'année en année, mais cela reste très difficile.

Au cours de cette journée il y a toujours la possibilité de participer à la tombola du Calendrier de l'Avent confectionné par le groupe grandissant des brodeuses d'Heudicourt.

Enfin terminons par l'arbre de Noël, avec spectacle, distribution de cadeaux, passage du Père Noël, et qui ne serait rien sans la participation de nos chanteurs en herbe, bien entrainés par des parents d'élèves. Remercions Grace, cousine d'Aurélie, qui prend de son temps pour entrainer les "grands" afin de les faire danser du HIP HOP.

Pour 2013, notez dans vos agendas les dates du 2 Mars pour le théâtre, du 28 Avril pour la pétanque, des 3, 4, 5 Aout pour Fête et Foire à tout, du 6 Octobre pour un spectacle musical, du 24 Novembre pour le marché de Noel, du 22 Décembre pour l'arbre de Noël, et peut être d'autres surprises.

L'association Réunir

Remise des calculatrices

Au revoir 2012, bonjour 2013 qui sera, nous l'espérons, aussi riche en évènements que cette année écoulée.

L'année 2012 a commencé par **l'après-midi crêpes** organisée par les représentants de parents d'élèves avec notre soutien, comme d'habitude bonne participation avec une cinquantaine d'enfants.

A suivi notre **loto** avec l'aide des parents d'élèves. Cette année une partie des bénéfices a servi à l'achat des lots de la kermesse ainsi qu'a l'achat de calculatrices pour les enfants qui partaient au collège, celle-ci leur ont été remise le 01 septembre. Cette initiative sera renouvelée en 2013.

Barbecue du 14 juillet

Lots de la kermesse

Autre grand moment de l'année, le **14 juillet** où le soleil était cette année au rendez-vous. Bonne participation de la population du village, une centaine de personne pour le barbecue du midi. Jeu de la roue de plus en plus prisé par les petits et les grands qui attendent avec effervescence le numéro gagnant correspondant à leur plaquette.

Viens l'automne et **Halloween**. Que dire de cette manifestation, qui au fil des années vois le nombre de participants grandir. Une centaine d'enfants et une cinquantaine de parents et grands parents ont défilé dans les rues à la recherche de bonbons (merci à la population du village pour leur générosité). Puis tout le monde a convergé vers la salle communale où un goûter les attendait et une récompense.

Sortie cinéma

Deuxième édition de la **bourse aux jouets** qui a rencontré un vif succès puisque nous avons été obligé de refuser des participants faute de place.

Comme chaque année nous avons reconduit notre sortie **bowling** ainsi que les sorties **cinéma** dont la dernière aura lieu pendant les vacances de Noël.

Halloween

Association Réunir

Dates à retenir :

Loto le samedi 9 mars
Festivités des 13 et 14 juillet
Halloween le 31 octobre
Bourse aux jouets et vêtements le 17 novembre
Sans compter les sorties bowling, cinéma et autres nouveautés.

L'ensemble des membres de l'association vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine

Les membres de l'association REUNIR
Angélique VAUQUELIN

Carrefour de l'Amitié Longchamps-Heudicourt

A tous et à toutes, le ***CARREFOUR de l'AMITIE*** vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Vie de l'école

Rentrée septembre 2012

Après un long "suspens" entretenu par l'Inspection d'Académie qui avait prévu la fermeture d'une classe pour raison d'effectifs insuffisants, celle-ci a pu être ré-ouverte à la rentrée et nos 4 classes maintenues avec un effectif total de 88 élèves.

Le premier conseil d'école qui s'est réuni le 8 novembre dernier a pu dresser le bilan pour l'année 2012-2013 du regroupement Heudicourt Saint Denis le Ferment.

Heudicourt :	Mme Francine LAROCHE	maternelle	20 élèves
	Mme Coralie LAMBERT	GS – CP	21 élèves
	Mme Armelle CLOUET-LOERCH	CM1-CM2	26 élèves
Saint Denis le Ferment :	Mme ALLARD	CE1-CE2	21 élèves
		Soit au total 88 élèves	

Délégués de parents d'élèves

Les délégués de parents d'élèves élus pour l'année scolaire sont :

***Mmes* DAGUET, DUCHESNE, BLONDEL, LABOULAIS, PARIS, DURAND** pour Heudicourt,
***Mme* AMETTE** pour Saint Denis le Ferment.

Les CM1 et CM2, dans un cadre pédagogique, emmenés par leur institutrice, sont allés à la bibliothèque de la Communauté de Communes du Canton d'Etrépagny où ils ont été reçus par la directrice Géraldine LEFEVRE et par Lucie LEVILLAIN.

En début d'année, les délégués de parents d'élèves ont organisé un repas dont les bénéfices récoltés ont été versés à la coopérative scolaire. Vif succès pour ce repas : 160 convives étaient présents !

Dates à retenir :	13 février 2013	Après-midi crêpes
	9 mars 2013	Loto organisé par l'association Réunir en partenariat avec les représentants de parents
	15 juin 2013	Kermesse prévue à Heudicourt

Les parents proposent un repas paëlla avec un spectacle musical (date à préciser).

Cantine scolaire

Dirigée cette année par Mme Sonia MILIANI assistée de Mme Brigitte BLONDIAU et de Mme Marie-Odile CAUPIN
Toujours un grand succès. Une moyenne de 50 repas sont servis chaque jour.

Andrée LECERCLE

Recensement

Cette année encore, comme toutes les personnes de la commune, vous allez être recensé(e).

Dans la période du 17 janvier au 16 février 2013, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur : Madame Isabelle JORELLE. Elle sera munie d'une carte et est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle : le recensement permet en effet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.
Merci par avance pour votre participation.

Le Maire, Yves ESTEVE

Histoire locale : les gardes messiers

Pendant les 8 années de l'époque révolutionnaire, la misère dans les campagnes du Vexin sera extrême. La moisson était attendue avec une impatience fiévreuse. Elle était jalousement gardée par des "*messiers*". Dans les premiers jours du mois de messidor, on assistait à un spectacle peu banal : Des commissaires nommés par le district, ceints de leurs écharpes tricolores, parcouraient les campagnes à la recherche des premiers seigles mûrs. Ils réquisitionnaient les populations pour le sciage, le battage et le transport des grains au magasin national. C'était comme une ruée de travailleurs vers la terre pour lui ravir ses richesses dès que le signal lui en était donné. Un hâte fébrile régnait partout : la faim aiguillonne...

Les procédés routiniers de culture, la déplorable habitude des jachères laissant improductifs une partie du sol cultivable, le lamentable état des chemins rendant quelquefois impossible l'accès des champs favorisèrent les disettes.

En ces années de disette, les pillages de céréales étaient fréquents. C'est pourquoi on a créé des "*gardes messiers*", c'est-à-dire des gardes-moissons, chargés de surveiller les récoltes. Cette institution était ancienne et datait du roi Charles V.

Le 30 avril 1790, une loi rétablit la surveillance du monde rural par des gardes communaux. Ce sont les communes qui ont la charge du recrutement. Le garde-messier doit avoir au moins 25 ans, savoir lire et écrire, être en bonne condition physique, faire partie des anciens militaires pensionnés ou des vétérans nationaux. Il doit prêter serment devant le juge de paix du canton. Il devient alors agent de la force publique.

Le garde-messier n'a pas d'uniforme, il porte souvent un bicorne, une plaque de métal où sont gravés son nom, celui de la commune et les mots "La Loi", et un sabre "le Briquet".

On retrouve leur nomination à Heudicourt dans les comptes -rendus du conseil municipal :

« *Le mercredi 7 juillet 1790, à l'assemblée tenue sur le consentement et l'agrément des maire, procureur, officiers et notable de la municipalité de la paroisse d'Heudicourt, annoncée à sons de cloches au lieu ordinaire et en la manière accoutumée, a été procédé à la nomination d'un messier. S'étant présenté devant nous, le sieur Simon AMELOT, concierge de l'audience d'Etrépagny pour faire les fonctions qui lui seront ordonnées par ladite municipalité. A l'instant, le dit Amelot est tombé d'accord avec ladite municipalité de garder les biens dépendant sur le dîmage de ladite paroisse à compter d'aujourd'hui jusqu'à la Saint Michel. Ledit Amelot s'oblige en présence des dits officiers de remplir ses fonctions de messier suivant les décrets mentionnés, en outre s'oblige d'exécuter les ordres qui lui seront ordonnés moyennant le prix et somme de 75 livres, et sera aussi nourri, chauffé chez les propriétaires suivant la force des biens qu'ils occupent. Les gages lui seront également payés par lesdits propriétaires et fermiers à l'acre. Ledit Amelot, en présence de notre assemblée, a prêté le serment de fidélité de maintenir et exécuter toutes les fonctions ci-dessus mentionnées et qu'il sera muni de ses armes : de 2 pistolets de ceinture, qu'ils seront toujours visibles aux yeux du public et son sabre ou hallebarde et qu'il ne rendra aucun procès-verbal à faux* »

De même, le 6 prairial an II, la municipalité a choisi le citoyen SAUNIER qui accepte de remplir cette fonction du 10 prairial an II au 10 frimaire suivant, moyennant la somme de 218 livres :

Le citoyen Saunier s'engage :

- *à garder toutes les propriétés sans distinction de la commune et à faire son rapport toutes les fois qu'il constatera des délits à se présenter 2 fois par semaine le jeudi et le samedi devant la municipalité pour prendre les ordres qu'elle jugera utile de lui donner à tenir un registre côté et paraphé par l'agent national où seront relatés tous les rapports qu'il aura fait pendant le temps de sa gestion à présenter ce registre pour vérification toutes les trois décades au corps municipal à s'armer à ses frais d'une pique, de 2 pistolets et d'un sabre à porter sur son bras une marque distinctive portant cette inscription : « **La loi** »*
- *à se conformer aux règlements concernant le glanage, à s'en rapporter en tout au code l'agriculture*
- *à payer le montant des délits qui auront été commis sous sa garde et dont il n'aurait pas fait le rapport dans les 24 heures...*

Béatrice ESTEVE

Agence Postale Communale d'Heudicourt : Une agence animée !

Sapin, sable, chocolats… Suzanne DELORY ne manque pas d'imagination pour dynamiser l'agence. Cette année, elle participe au concours "*Faites votre pub*". "*Je veux donner l'envie aux clients de venir*" explique Suzanne. "*Pour Noël, je décore un sapin. Ensuite, c'est la remise des boites à lettres jaunes par les enfants. Plus tard, c'est la Saint Valentin et l'agence s'habille de rouge. A Pâques, chocolats et bonbons sont au rendez-vous. L'été, sable, parasol, pelles et râteaux puis l'agence se transforme en classe d'école pour la rentrée*".

Etat Civil

Naissances

- Corentin HARRIVET le 24février
- Anaïs DUTILLEUL le 26 mars
- Nina HORVAT le 29 août
- Timy HOLDERBAUM le 12 septembre
- Emeline PREVOT le 13 novembre
- Eléonora PIARD le 25 novembre
- Mattéo FALEMPIN le 7 décembre

Mariages

- Vincent BOUCHE et Alexia DRANGUET le 26 mai
- Michel MAUZAIZE et Catherine PASQUET le 23 juin
- Ghislain BLONDIAU et Brigitte DEMAY le 17 novembre

Décès

- Jacqueline HERPIN le 19 janvier
- Luc RENOUX le 21 février
- Micheline LEGROS le 1er mars
- Emilienne DELAPLACE le 3 mars
- Madeleine PROUET le 26 mars
- Alain AUZOUX le 17 août
- Christine ROUET le 23 septembre
- Lucienne LECERCLE le 9 octobre
- Luc CHENE le 13 décembre

La Mairie vous accueille

les lundi, mardi et vendredi de 17 h à 19 h

Monsieur le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

☎ et Fax : 02 32 55 75 20

Courriel : *mairie-heudicourt@orange.fr*

L'Agence Postale Communale

vous accueille 1 rue des Gilles

Tous les jours du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Tél. : 02 32 55 24 96

La Communauté de Communes vous accueille

3 Rue Maison de Vatimesnil 27150 ETREPAGNY

Tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

du Lundi au Vendredi

Bibliothèque

mardi et vendredi de 16 h à 19 h, mercredi de 9h30 à 12h30
samedi de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h

Tél. : 02 32 55 96 09

Internet Haut Débit

France Télécom a tiré la nouvelle ligne entre Etrépagny et Heudicourt à la fin de cet été et installé une nouvelle cabine de transformation en décembre. Sa mise en service opérationnelle permettant l'accès au Haut Débit par ADSL est prévue en principe courant janvier 2013. Il appartiendra alors à chacun de prendre contact avec les différents opérateurs pour faire leur choix...

Les solutions WIMAX ou satellite actuelles resteront toujours valables , mais pourront être résiliées pour ceux qui le souhaitent.

Renseignements pratiques :

Vous venez de vous installer à Heudicourt :

Vous êtes vivement invité à prendre contact avec la Mairie qui vous donnera toutes informations utiles.

Inscription sur les listes électorales :

Vous venez d'emménager ou vous aurez 18 ans avant le 1er janvier 2013 : Vous avez jusqu'au 31 décembre, dernier délai, pour vous inscrire sur les listes électorales.

Recensement militaire **Attention ! Le recensement est obligatoire !**

Faites-vous recenser dès le jour de votre 16e anniversaire, ou dans le courant du trimestre, en vous présentant à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents et tout document justifiant du domicile.

Centre du Service National de Rouen

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 16h30 (sauf vendredi) Tél : 02 32 08 20 40

Déchetterie d'Etrépagny (Tél. 06 76 00 07 98 - SYGOM : 02 32 54 47 64) - Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars :
Lundi de 13 h 30 à 17 h (l'été : jusqu'à 18 h)
Mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (l'été : jusqu'à 18 h + jeudi de 13 h 30 à 18 h)

Raticide

Il est rappelé que du raticide est disponible en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels

Assainissement

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes : Sandra MAZARS : 02 32 55 96 09

Portage de repas à domicile : par le Centre Saint Martin d'Etrépagny : tél. : 02 32 27 64 80
tous les midis de 11 h à 13 h , sur commande 48 h à l'avance : 7 € le repas (midi + potage le soir)

Pays du Vexin Normand

28 Avenue de la République - 27700 LES ANDELYS - Tél. : 02 32 21 08 02 - Site : *pays-vexin-normand.com*

Association Trait d'Union

Pour aider les personnes âgées - Hôtel de Ville - Etrépagny - Tél. : 02 32 55 71 44

Monuments et sites

Amis des Monuments et Sites de l'Eure : BP 85 - 27800 BRIONNE Tél. : 02 32 43 73 29
La brochure "CONFLUENCE" sur le Vexin normand est disponible en mairie au prix de 12 € ou bien au siège de l'association (dans ce dernier cas, ajouter 3,50 € pour frais d'envoi)